



Ad. E.

Me Raynold Langlois, c.r., Ad. E.
Langlois Kronström Desjardins s.e.n.c.r.l.
Montréal

Ces notes biographiques ne s'avèrent pas exhaustives.

Associé fondateur du cabinet, Me Raynold Langlois exerce en litige et est conseiller stratégique d'entreprises. Il a, entre autres, représenté des gouvernements et des entreprises devant des organismes de réglementation ainsi que devant la Cour fédérale et la Cour suprême du Canada (litiges en droit constitutionnel, administratif et commercial). Il est impliqué dans plusieurs recours collectifs québécois et nationaux. Il est avocat de la Conférence des juges du Québec et de l'Association canadienne des juges de nomination provinciale. Il agit aussi pour le Conseil canadien de la magistrature.

CONTRIBUTION

Me Langlois a été président de la division du Québec du Barreau canadien (1980-1981). ● Il a été membre du Comité de révision des règles de la Cour fédérale (1994-2004). ● Depuis 2002, il est le secrétaire du Conseil de l'Institut canadien des études juridiques supérieures et membre du *London Court of International Arbitration*. ● Auteur de nombreuses publications, il est régulièrement sollicité comme conférencier sur des sujets reliés au droit et aux relations gouvernementales.

RAYONNEMENT

Classé parmi les 25 meilleurs avocats de litige au Canada par la revue *Lexpert*, il bénéficie de la note d'appréciation la plus élevée (AV) du *Martindale-Hubble* et il figure dans le répertoire *The Best Lawyers in Canada (2008)*. Il est également *Fellow* du *American College of Trial Lawyers*. Il a été membre du conseil et de l'exécutif, et vice-président de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain. Il est présentement gouverneur de la Fédération des chambres de commerce du Québec, organisme duquel il a été président (1996) et membre du conseil.